

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

SNI : le chef de l'Etat exige la baisse des coûts des logements sociaux

DES instructions fermes ont été données au ministre de l'Habitat et au directeur général de la SNI afin que les prix d'acquisition des maisons passent de 300 000 à 150 000 francs par mois pour le Gabonais moyen.

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Le président de la Transition Brice Clotaire Oligui Nguema a reçu en audience, vendredi dernier, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre, Ludovic Megne, accompagné du directeur général de la Société nationale immobilière (SNI), Hermann Kamonomono.

Après avoir écouté la situation de cette structure, bras séculier de l'État en matière d'accès au logement, le chef de l'État a rappelé les nombreuses attentes des populations dans ce secteur. C'est pourquoi des instructions fermes ont été données pour accélérer les chantiers en cours et permettre aux Gabonais de bénéficier de logements à des coûts raisonnables.

En effet, pour le président de la Transition, le coût des logements proposés par la SNI sont tout simplement exorbitants et ne permettent pas à la plus grande partie des compatriotes d'accéder à la propriété.

"J'ai demandé aux responsables de ce secteur de mettre en place un plan visant à réduire les coûts d'acquisition des logements afin de garantir un accès équitable à ces commodités essentielles pour toutes les couches de la population", a personnellement écrit le président de la Transition, Brice Clotaire Oligui Nguema, sur son compte Twitter.

Pour le ministre de l'Habitat, les instructions du chef de l'Etat sont claires et visent à permettre à chaque gabonais de bénéficier

d'un logement décent et à moindre coût.

"Le président nous a instruits de revoir considérablement les coûts des logements qui sont extrêmement élevés. Pour le président, les prix actuels ne sont pas acceptables. Le Gabonais paie pratiquement 300 000 francs par mois pour un logement à la SNI. Le chef de l'Etat nous a demandé de le ramener entre 100 et 150 000 par mois. Nous avons donc reçu des instructions fermes. Le président de la République nous a demandé de réfléchir rapidement et de mettre en place un plan d'actions", a souligné le ministre de l'Habitat.

Pour le directeur général de la SNI, le coût élevé des logements sociaux au Gabon se justifie pour plusieurs raisons.

"Nos capacités en logements sociaux ont baissé du fait que nos programmes ne sont plus accompagnés par le gouvernement comme par le passé. Nous avons des mécanismes tels que le Fonds national de l'habitat (FNH) qui n'existe plus aujourd'hui. Donc, ça a ralenti considérablement notre capacité à produire des logements sociaux. Mais nous sommes en train de mettre en place de nouveaux mécanismes pour que cette offre soit redoublée", a indiqué Hermann Kamonomono.

COÛT* Le déficit en logement au Gabon est estimé à 200 000 unités sur l'ensemble du territoire national. Une situation qui perdure depuis des années du fait de l'incapacité de la SNI à bénéficier des financements nécessaires pour produire des logements à moindre coût.

A titre d'exemple, dans le cadre de la phase 2 de son Programme accéléré d'accession à la propriété (PAAP), à Bikélé-Nzong, dans le 3e arrondissement de Ntoum, pour les logements sociaux, les coûts d'acquisition varient entre 35 millions de FCFA et



Le président de la République, Brice Clotaire Oligui Nguema, recevant le ministre de l'Habitat et le directeur général de la SNI.

44 millions de FCFA pour des appartements de type F3 et F4, soit de deux et trois chambres. Pour l'acquisition des parcelles, le

prix du mètre carré varie entre 10 000 FCFA et 18 000 FCFA avec des superficies variant entre 400 m2, 800 m2 et 1000 m2.

Trois possibilités d'acquisition s'offrent aux futurs acquéreurs : Le paiement comptant, le crédit immobilier ou la location-vente.

44e réunion de l'APPO : le Gabon y a pris part

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

Le Gabon, représenté par son ministre du Pétrole, Marcel Abéké, vient de prendre part à la 44e session du Conseil des ministres, à la 16e réunion du Conseil exécutif et aux autres réunions de l'Organisation des producteurs de pétrole africain (APPO) qui se sont déroulées la semaine dernière à Cotonou, au Bénin. Ce rendez-vous de haut niveau avait pour but de faire le point de la mise en œuvre des différentes résolutions prises à Luanda en 2022 et statuer sur les décisions prises au cours des réunions thématiques et de la réunion du Conseil exécutif à travers la prise de résolutions. "Nous sommes venus partager avec les collègues pour étudier les problématiques qui minent



Le ministre du Pétrole Marcel Abéké a pris part à Cotonou (Bénin) à la 44e réunion de l'APPO.

le domaine pétrolier d'une manière générale. Il s'agit de voir toutes les expériences et comment les autres pays ont traité leurs problèmes", a laissé entendre Marcel Abéké.

L'APPO a pour principaux objectifs la promotion de la coopération, la collaboration et

l'harmonisation des politiques entre ses pays membres dans l'industrie du pétrole et du gaz. Il s'agit notamment de partager les expériences, les technologies et les meilleures pratiques, de relever les défis et de saisir les opportunités collectivement dans le secteur de l'énergie.